



# **DROITS DE L'HOMME, OPPRESSION ET PERSPECTIVE DE GENRE**

Les notes d'

**azimut360**  
engineering • sustainability • development

**Première partie  
1/3**





## **Index**

|  |   |
|--|---|
| Introduction   | 2 |
| L'oppression de genre et l'application des perspectives de genre | 3 |
| La perspective de genre dans Azimut360                           | 6 |
| Références   | 9 |

## Introduction

Au cours des dernières décennies, les scénarios sociopolitiques des pays du Nord ont permis l'émergence discursive de diverses luttes en faveur de la justice mondiale, de l'égalité et de l'équité dans nos sociétés. L'objectif historique de ces luttes sociales a été de mettre en évidence les différents facteurs de ségrégation et d'oppression qui se sont produits contre certains groupes de population, en raison de certaines particularités qui définissent leur identité.

Sur le plan pratique, ces luttes sont confrontées à l'opposition structurelle du système qui reproduit ces oppressions, ainsi qu'aux institutions et aux individus qui détiennent le pouvoir social et économique. Malgré cela, il convient de noter le rôle que de nombreuses entités et individus ont joué dans la sensibilisation et la socialisation de ces récits, en sensibilisant aux problèmes générés autour de ces groupes. Petit à petit, ces actions poussent vers le progrès social, en essayant de réduire les inégalités entre les groupes et en allant vers un monde plus juste.

Parmi tous ces courants d'opposition au système hégémonique, celui développé par les mouvements féministes se distingue, en quête d'égalité entre les hommes et les femmes. Il ne s'agit pas seulement d'une recherche d'égalité pure, mais d'une volonté de changer toute la structure du système fondé sur des prémisses patriarcales. Malgré le fait que le féminisme moderne soit né au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, <sup>1</sup>nous pouvons aujourd'hui observer le développement d'une nouvelle vague féministe dans le monde entier, qui travaille de manière transversale dans tous les domaines sociaux, économiques et environnementaux de la société. Cette transversalité a permis aux théories féministes d'avoir une certaine influence dans toutes les sphères et tous les secteurs économiques, même ceux qui sont éminemment masculinisés ou sous un fort contrôle patriarcal. En ce sens, le secteur de l'énergie n'a pas fait exception, intégrant progressivement la perspective de genre dans ses activités économiques, ainsi que dans son intersection avec la sphère sociale et environnementale.

---

<sup>1</sup> La soi-disant première vague du féminisme européen s'est développée pendant la période des Lumières, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Son développement s'est déroulé parallèlement à celui de la Révolution française de 1789.

## L'oppression de genre et l'application des perspectives de genre.

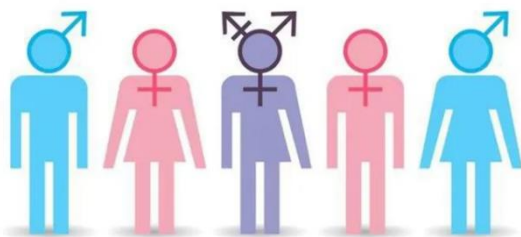
La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW, 1979) est l'une des grandes conventions des Nations Unies pour la défense de l'égalité des sexes. Suivant les bases posées par cette convention, l'intégration de la dimension de genre dans les entités publiques et privées a vu le jour à Beijing, lors de la quatrième Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes (1995).



L'intégration de la dimension de genre implique l'inclusion et la mise en œuvre de mesures et d'actions qui tiennent compte de la diversité des réalités, des rôles, des besoins et des intérêts des femmes, des hommes, des filles et des garçons. Son objectif est d'éliminer ces différences afin de parvenir à une société plus équitable et égalitaire. Cette approche a par la suite été approuvée et développée par de nombreuses organisations, entités privées, protocoles et autres conventions, toutes axées sur la recherche de l'égalité sociale.

Les entités qui appliquent actuellement la perspective de genre au niveau mondial vont des institutions gouvernementales (telles que les ministères de l'Égalité ou de l'ONU) aux centres de recherche et aux universités (par exemple, l'Universitat Autònoma de Barcelona), en passant par les ONG et les entités de coopération (Oxfam Intermón, Médecins Sans Frontières...), ou des entités privées de différentes tailles (de Google à des coopératives à petite échelle comme Azimut360).

Il est essentiel de comprendre que le concept de « *genre* » est une construction sociale qui évolue en réponse à l'évolution des contextes sociaux. Elle s'adapte et se façonne en fonction



des tendances sociales qui l'influencent. Ce concept se développe autour d'attributs et de subjectivités traditionnellement associés aux catégories de l'homme et de la femme, c'est-à-dire au féminin et au masculin, historiquement liés au sexe biologique<sup>2</sup>. De

cette base émergent les rôles de genre, qui sont également le produit de contextes socioculturels et économiques spécifiques. Malgré la malléabilité inhérente au genre, un contexte patriarcal prédominant persiste à l'échelle mondiale dans lequel les femmes ont historiquement été subjuguées et dominées. Dans ce contexte, le patriarcat lui-même a été responsable de la définition de la dynamique de la relation entre les hommes et les femmes, perpétuant ainsi son fonctionnement et l'oppression de genre qu'il implique dans la plupart des sociétés modernes. L'assujettissement et l'omission des intérêts et des besoins des femmes conduisent souvent à un certain type de violence sexiste (des hommes aux femmes), comprise comme toute forme de dommage physique, psychologique, sexuel ou économique.



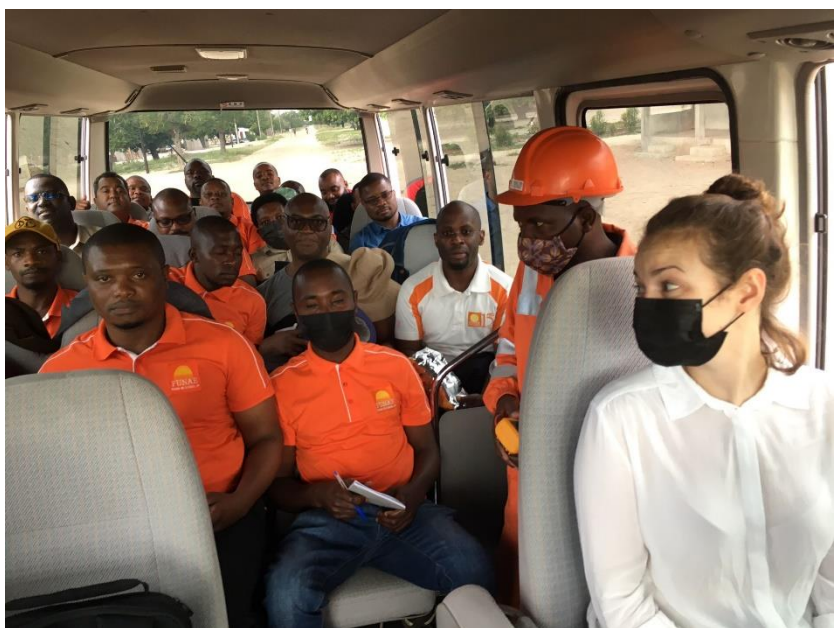
Tant au niveau gouvernemental, en termes d'avantages économiques, que dans le cadre de la coopération, le rapprochement entre les sexes est identifié comme l'un des premiers mécanismes d'action pour lutter contre l'oppression des femmes. La lutte contre cet assujettissement est prioritaire dans la recherche de l'égalité sociale, non seulement parce qu'elle touche directement 50% de la population mondiale (et

indirectement sa totalité), mais aussi en raison de sa contextualisation en tant que répression historique et de ses interconnexions avec tous les secteurs et zones des sociétés modernes, représentant, avec l'oppression de classe, la plus grande source d'inégalités et d'injustices à l'échelle mondiale.

---

<sup>2</sup> Actuellement, la théorisation du sexe et du genre est problématisée à partir de différents secteurs sociaux, en particulier en ce qui concerne la compréhension du genre en tant qu'identité, ainsi que la compréhension du sexe biologique en tant que nouvelle construction sociale. Ces théories sont nées notamment de la lutte pour les droits des personnes trans et non-binaires, en confrontation directe avec certains mouvements du féminisme dit trans-excluant, ainsi qu'avec d'autres mouvements réactionnaires. Le féminisme radical défend la différenciation sexuelle entre les hommes et les femmes comme le principale axe d'oppression contre les femmes (matérialisée par exemple par la cooptation de la capacité reproductive des femmes, uniquement liée à l'existence anatomique du système reproductif féminin).

Les rôles de pouvoir et de domination des hommes vis-à-vis des femmes ont une implication complètement transversale et intersectionnelle, touchant tous les niveaux et toutes les sphères de la vie, de la sphère privée personnelle à la sphère professionnelle et politique... Ces asymétries de pouvoir s'accroissent à leur intersection avec d'autres mécanismes d'oppression tels que la classe économique, l'ethnicité ou la race, la sexualité ou les capacités physiques,



entre autres... Cette idée implique donc aussi que, bien que toutes les femmes, du fait de leur identification en tant que telles, subissent différents types de discrimination, toutes les femmes ne la subissent pas de la même manière, ni au même niveau. Loin de chercher à comparer les oppressions, le cadre intersectionnel met l'accent sur la contextualisation correcte de tous les groupes opprimés, afin que les mesures prises soient effectivement adaptées à chacune des réalités sociales, à ses besoins et demandes spécifiques à son cas, surtout dans le cas des femmes en situation de vulnérabilité. Il cherche également à empêcher que la lutte pour les droits des femmes ne génère involontairement des injustices contre d'autres groupes opprimés.

Il faut aussi comprendre que la lutte contre l'oppression de genre n'est pas seulement une



lutte pour l'émancipation des femmes, mais pour l'émancipation de toute l'humanité, qui est minée par l'existence d'une oppression sur l'ensemble. Les rôles de genre exercés par les femmes et les hommes génèrent toute une série de transversalités qui touchent tous les secteurs sociaux. Par exemple, l'approche féministe est, par nécessité dans les

contextes actuels, une approche humanitaire et de protection de l'enfance, puisque ce sont

les femmes qui sont en charge de la prise en charge des enfants, et en général de tous les réseaux de soins familiaux. Cela s'applique également aux personnes appartenant à d'autres groupes vulnérables tels que les personnes handicapées ou les personnes âgées.

### **La perspective de genre dans Azimut360.**



Chez *Azimut360*, nous considérons et défendons la lutte pour l'égalité des sexes depuis nos origines comme l'une de nos principales priorités, étant intrinsèquement présente dans notre définition en tant que coopérative, ainsi que dans nos actions et projets quotidiens. L'une des fondatrices de la coopérative, et actuelle associée gérante, est l'ingénieure Mireia Gil. La prise de décision des femmes est donc présente depuis nos origines, structurant la croissance de l'entreprise et empêchant sa tendance à une dérive d'action plus patriarcale.

En interne, la coopérative exerce ce que l'on appelle une discrimination positive. Cette initiative favorise la participation des femmes aux entretiens et aux processus de recrutement. Cette action ne vise pas exclusivement à bénéficier aux femmes, mais à atteindre la parité entre les sexes, où les femmes et les hommes ont des chances égales sur le lieu de travail. Cela est particulièrement pertinent dans un secteur à prédominance masculine, en particulier dans des rôles spécifiques tels que les installateurs de panneaux solaires ou les postes d'ingénieurs.





À l'échelle nationale, bon nombre des projets élaborés tiennent compte des besoins spécifiques de la population touchée par la mise en œuvre du projet. Dans ces cas, les projets sont conçus en tenant compte de la manière dont ils peuvent avoir un impact positif sur la vie des femmes, par exemple en leur facilitant l'accès à la formation professionnelle ou à des postes auxquels elles auraient autrement du mal à accéder. Pendant ces périodes, on leur propose un accompagnement, afin que la formation affecte de manière globale leur formation, en formant des leaders potentiels du secteur à l'avenir, mais surtout en créant des modèles pour d'autres femmes et filles qui rêvent de pouvoir devenir des professionnelles dans le secteur de l'énergie.



Dans le domaine de la coopération internationale, *Azimut360* est en train d'intégrer la perspective de genre dans tous les nouveaux projets, ainsi que d'adapter et de mettre à jour ceux déjà en cours afin d'obtenir des impacts plus égalitaires sur les sociétés cibles. Les mesures qui peuvent être prises sont infinies.

Les projets de coopération visent, entre autres, à concevoir des enquêtes et des entretiens de manière à accroître la représentativité des femmes, afin qu'elles puissent exprimer leurs points de vue et leurs besoins spécifiques. Dans d'autres cas, lors de l'élaboration des objectifs du projet et du droit d'accès à la mise en œuvre du projet, les besoins spécifiques des femmes sont toujours pris en compte et des actions spécifiques sont mises en œuvre en leur faveur, par exemple en soutenant les coopératives de femmes, en offrant des programmes spécifiques de sensibilisation et d'éducation pour les mères et les enfants, ou offrir des avantages d'accès aux services pour les femmes.



## Références:

- Agence française de développement (AFD, 2020). L'AFD, l'agriculture, le développement rural et la biodiversité. Disponible en : <https://www.afd.fr/es/ressources/afd-agricultura-desarrollo-rural-y-biodiversidad>
- Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) (1979). Disponible en : [https://www.ohchr.org/sites/default/files/cedaw\\_SP.pdf](https://www.ohchr.org/sites/default/files/cedaw_SP.pdf)

**azimut360**  
Área de **cooperación**

